



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE MINISTRE**

**LE SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU  
MINISTRE DE L'ACTION ET DES  
COMPTES PUBLICS**

Paris, le **07 MAI 2020**

**Message des ministres aux agents publics de l'Etat**

Mesdames, Messieurs, *Chers agents,*

Depuis le début de la crise sanitaire que traverse notre pays, et particulièrement pendant la période de confinement, votre mobilisation est exemplaire pour assurer la continuité indispensable des services publics sur tout le territoire.

Grâce à votre engagement au service de la Nation et de nos concitoyens, la permanence de l'Etat a été assurée. Que ce soit en étant présent physiquement ou en télétravail, dans le cadre de la mise en œuvre des plans de continuité d'activité, vous avez fait face à cette situation inédite avec agilité et réactivité, et avez permis à vos administrations de remplir leurs missions essentielles pour garantir la continuité des services. Nous vous en remercions et sommes pleinement conscients de votre investissement dans ces circonstances difficiles. Nous n'oublions pas non plus celles et ceux d'entre vous qui sont touchés par le Covid19, soit directement soit à travers leurs proches, et leur témoignons tout notre soutien dans cette épreuve.

À partir du 11 mai, avec la sortie du confinement, une autre étape nous attend et pour la réussir l'implication de tous sera nécessaire. Le soutien de nos administrations sera essentiel pour permettre le rebond de notre pays, tout comme il l'a été ces dernières semaines.

Le retour à une activité normale se fera progressivement et sera accompagné d'un suivi particulier des agents. Tous les ministères sont mobilisés et s'organisent, dans le cadre des plans de reprise d'activité. Votre sécurité et la protection de votre santé restent notre priorité dans cette phase essentielle : aménagement des locaux pour respecter les consignes de distance entre les personnes, nettoyage des locaux, marquage au sol, modalités d'accueil du public adaptées à la situation sanitaire, mise à disposition de masques et de gels hydroalcooliques, etc. Les temps de travail pourront être aménagés et

les horaires décalés pour ne pas exposer les agents au risque d'une trop forte affluence dans les transports en commun. Par ailleurs, si vous faites désormais le choix d'un mode de transport alternatif et durable (vélo, covoiturage) pour vous rendre sur votre lieu de travail, vous pourrez bénéficier, dès le 11 mai, du forfait « mobilités durables » d'un montant de 200 euros par an.

Nous avons, par ailleurs, pris d'autres mesures pour accompagner la reprise d'activité des agents et des services publics dans le cadre de la sortie du confinement. Beaucoup d'entre vous vont continuer dans un premier temps à télétravailler et à servir leur administration à distance, conformément aux annonces du Premier ministre. Des situations particulières seront également prévues pour les « personnes vulnérables » mais aussi pour la garde d'enfants lorsque l'accueil ne sera pas possible dans les établissements scolaires. Pour plus de précisions, une foire aux questions, actualisée régulièrement, est à votre disposition sur le portail de la fonction publique ([fonction-publique.gouv.fr](http://fonction-publique.gouv.fr)).

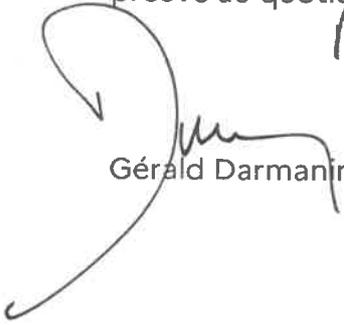
Les défis à relever sont à la mesure de cette crise d'une ampleur exceptionnelle qui frappe notre pays. La mobilisation de tous est plus que jamais indispensable. C'est une condition du succès de la reprise.

Une nouvelle fois, nous savons pouvoir compter sur vous. Votre engagement en est la preuve au quotidien.

Merci pour tout.

Merci pour votre engagement  
au service de la France.

Bien à vous,  
Olivier Dussopt

  
Gérald Darmanin

  
Olivier Dussopt